



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs
des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Rentrée scolaire 2010/2011 : 7000 surnombres, ce sont 7000 classes à ouvrir en urgence, des postes à créer en maternelle, de Remplaçants, dans les RASED ... !

Les réunions de rentrée et les Assemblées locales se succèdent depuis 48 heures. Les enseignants y expriment leur inquiétude et leur colère.

Au compte de la RGPP 400 000 postes de la Fonction Publique ont été supprimés en 4 ans dont 16 000 dans l'Education nationale. A cette rentrée les écoles perdent 1850 postes pour 5300 élèves supplémentaires. Le nombre de place au concours PE tombe à 3000 en 2011 contre 6577 en 2010, alors que 10 000 à 12 000 départs à la retraite en septembre 2011. Des milliers d'EVS sont licenciés. Pourtant le ministre annonce qu'environ 7 000 enseignants du premier degré se retrouveront sans aucune affectation, au mépris des besoins immenses et des droits statutaires.

L'arrivée des jeunes stagiaires sans formation, parfois même sans tuteur, affectés loin de leur domicile, la suppression des RASED, le recul généralisé de la scolarisation des enfants de 2 ans et même de 3 ans, les projet d'EPEP, la remise en cause de la semaine scolaire et des congés... ne font que renforcer la détermination des enseignants à décider la grève le 7 septembre pour le retrait du projet gouvernemental sur les retraites.

Alors que de tous les départements remontent des besoins, le ministre ose parler de surnombre ?

- Dans l'Ain sur les 17 écoles en situation d'ouverture, seulement 6 ont une ouverture et 2 écoles sont touchées par des suppressions de classes, 13 n'obtiennent pas l'ouverture nécessaire ou ont une fermeture, alors que 93 collègues sont en surnombre. Dans le Val d'Oise devant la mobilisation l'Inspecteur d'Académie doit ouvrir 21 classes en urgence 3 jours après la rentrée.

- A Marseille tous les enfants qui auront 3 ans entre le 1^{er} septembre et les 31 décembre ne seront pas inscrits en maternelle et devront attendre un an pour y entrer. Après le reçu de la scolarisation des enfants de 2 ans (passé de 35,4 % en 2000 à 18% en 2008) ce sont les enfants de 3 ans qui sont interdits d'école. Dans l'Eure le nombre d'élève en maternelle a augmenté de 450 alors que seules 7 classes sont ouvertes soit 57 élèves par classe.

- Dans les Côtes d'Armor 12 postes de RASED sont gelés et non utilisés. Dans l'Essonne l'IA refuse d'affecter des enseignants sur les postes de RASED vacants alors que 180 collègues sont sans affectation.

- Faute de moyens l'Inspecteur d'Académie des Alpes maritimes tente d'imposer aux brigades de remplacement le suivi des jeunes stagiaires. En Loire Atlantique il manque 25 tuteurs pour accompagner 120 stagiaires....

Des milliers d'E.V.S. licenciés d'ici à décembre

Sur consignes ministérielles les recteurs suppriment des milliers emplois d'EVS d'aide à la direction alors que les directeurs croulent sous les tâches. Dans le Vaucluse 67 emplois d'EVS sont supprimé au 1^{er} novembre, dans le Val d'Oise 930 des 1340 emplois aidés seront licenciés au 1^{er} décembre.

Les droits collectifs statutaires des enseignants des écoles sont bafoués:

Des centaines d'enseignants sont privés du droit à rejoindre leur famille car l'administration leur refuse leur ineat. A Bordeaux des collègues campent depuis 5 jours devant le rectorat.

- A Paris 80 collègues en « surnombre » se voient proposer d'être « *enseignants à tout faire* » pour aider les écoles : aide « au soutien », « à l'inclusion », « administrative », « à l'enseignement des langues » ... en totale contradiction avec l'obligation réglementaire de l'article 60.

- Dans l'Oise l'administration prétend vouloir modifier après la rentrée la répartition des classes entre les enseignants.

- En Indre et Loire, dans l'Oise, les circulaires de rentrée entendent substituer le contrat d'objectif aux missions réglementaires des enseignants définies nationalement par décret.

C'est ce que le ministre appelle lors de sa conférence de presse du 1^{er} septembre: « *une école qui soit en mesure d'évoluer, d'innover, d'expérimenter...* ».

Le SNUDI-FO intervient pour défendre chaque poste, chaque droit menacé.

Dans ce processus de destruction généralisée du statut et des droits collectifs, la réforme des retraites est un enjeu central. Faire reculer le gouvernement sur les retraites, c'est faire valoir toutes les autres revendications.

Le SNUDI-FO appelle tous les enseignants à se réunir à tous les niveaux pour affirmer l'exigence du retrait du projet de loi, décider la grève le 7 septembre et manifester dans les cortèges Force Ouvrière.

Montreuil le 3 septembre 2010